

**MINISTRE DE L'ACTION HUMANITAIRE
DE LA SOLIDARITE ET DES PERSONNES AGEES**

REGION DE MOPTI

**REPUBLIQUE DU MALI
Un peuple - Un but - Une Foi**

**DIRECTION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE (DRDSES)**



**RAPPORT D'EVALUATION DES INTERVENTIONS DE
L'ASSOCIATION BENKADI DANS LA REGION DE MOPTI**

====



**Direction Régionale du Développement Social et de
l'Économie Solidaire (DRDSES) – MOPTI**
BP 142 - Mopti
Tel : 21 420 390 - Fax : 21 421 041
E-mail : abbasangare1963@yahoo.fr

Sommaire

A- Introduction

Acronymes

1. Contexte et justification
2. Objectif Général
3. Objectifs spécifiques
4. Méthodologie de travail
5. Echantillonnage
6. Outils de Collecte

B- Résultats obtenus

I. Dans le domaine de la santé

1. Tableau indicatif des cibles de quelques interventions
2. Tableau récapitulatif de taux de couverture
3. Développement d'un partenariat
4. Les Acquis
5. Les Contraintes
6. Les perspectives

II. Dans le domaine de l'hydraulique rurale

1. Illustration avant la réalisation des adductions à Wéssé
2. les résultats obtenus.
 - a. Les impacts des adductions d'eau sur les nappes phréatiques
 - b. La nécessité ou non de poursuivre la réalisation des adductions d'eau
 - c. L'impact sur l'environnement
 - d. Taux de couverture en eau potable (Cercle de Bankass- Cercle de Koro)
3. Illustration avant la réalisation des adductions à Wéssé
 - Caractéristique des forages à Bankass
 - Caractéristique des forages à Koro
4. les Contraintes

III. Dans le domaine de l'éducation

1. Les Acquis
2. les Contraintes
3. les Perspectives

IV. Dans le Domaine du micro crédit

1. Situation de l'Intervention de l'Association dans les activités de micro finance
2. Impact de la micro finance sur les populations
3. Les perspectives

V. Conclusion Générale sur les Résultats et les activités.

VI. Recommandations générales

Annexes

ACCRONYMES

ASDV :

ASACO : Associations de Santé Communautaires

CROCEP : Comité régional d'orientation, de coordination et d'évaluation du programme de Développement Sanitaire et Social

CVECA : Caisse villageoise d'Épargne et de crédit Auto gérée

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

DRDSES : Direction régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire

INPS : Institut National de Prévoyance Sociale

IOV : Indicateur objectivement vérifiable

ONG : Organisation Non gouvernementale

OMD : Objectif du millénaire pour le Développement

PDSEC : Programme de développement économique, social et culturel

NS : Nappe Souterraine

1- Contexte et justification

Mopti, cinquième région administrative du Mali est la plus pauvre du pays selon les rapports de la Banque Mondiale.

Le Cercle de Bankass est située dans la partie exondée de la région, avec une population de 263.446 habitants (RGPH 2009), répartie entre 12 communes rurales et 279 villages. La Commune de Baye compte 39.096 habitants (RGPH 2009).

Le cercle de Bankass compte 22 Associations de Santé Communautaire pour 22 Centres de Santé communautaire fonctionnels.

Bankass relève de l'Académie d'enseignement de Douentza et le Centre d'animation Pédagogique de Bankass.

Tableau I : Généralités sur le Cercle

Nom du Cercle/zone sanitaire	BANKASS
Région	MOPTI
Cercles, régions ou pays limitrophes	KORO, BANDIAGARA, TOMINIAN, BURKINA FASO
Distance cercle – capitale régionale	140 Km
Nombre de communes :	12
dont communes urbaines :	0
dont communes rurales :	12
Superficie	9504 Km²
Population totale (DNP) 2010	272 930
Poids de la population du cercle dans la région	2,20
Population recensée localement (facultatif)	260 481

A partir de l'adoption de la Loi 93-006 du 11 février 1993 (déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales) et de la Loi 95-034 du 12 Avril 1995 (portant code des collectivités territoriales), le Mali s'est lancé dans un processus de décentralisation administrative et politique. Ce processus avait pour objectif de rendre les neuf assemblées régionales (y compris le District de Bamako), les 49 conseils de cercles et les 703 communes capables de gérer leurs affaires en transférant et les compétences et les ressources de l'Etat.

La politique de décentralisation adoptée depuis 1993 par les autorités maliennes, à transféré aux Collectivités territoriales les compétences en matière de Santé (Décret 314), Education (Décret 313) et Hydraulique (Décret N°002 /315 PRM du 04 juin 2002)

Au regard de la faiblesse de l'accessibilité des populations aux services sociaux de base, à travers tout le pays en général et la région de Mopti en particulier, l'intervention des ONG, des associations, des partenaires locaux et autres acteurs sont complémentaires des activités des pouvoirs publics et se justifie par le souci de couverture des besoins de la population dans l'accompagnement des Services publics de l'Etat pour la réalisation des infrastructures sociales de base.

L'Association « Benkadi » créée depuis 2003, a initié à la demande des populations des actions dans divers domaines (Santé, Education, l'hydraulique rurale et la micro finance et l'agriculture),

dont l'évaluation permettra de mettre en exergue les besoins des populations non couverts par le Projet ASVD.

Cependant les perspectives demeurent grandes et s'étendent sur des domaines en rapport avec l'autosuffisance alimentaire tels que le domaine agricole (maraîchage, la riziculture,...), halieutique (pisciculture) et la mise en place des banques de céréales.

C'est dans cette perspective que l'Association Benkadi appui les efforts des Services publics de l'Etat dans la réalisation des infrastructures. Ainsi, ses interventions se situent dans les domaines ci-après :

- la Santé :
- l'Education :
- l'Hydraulique rurale
- le renforcement des capacités par l'alphabétisation et la formation des leaders communautaires
- le micro crédit,
- L'appui au monde rural (agriculture)
- Le partenariat.

La présente évaluation, voulue et financée par l'Association Benkadi à pour but d'apprécier le chemin parcouru dans la réalisation des activités et de poser les base de nouvelles perspectives pour les futures interventions.

Le rapport comprend des parties descriptive et normative.

La première partie expose le contexte et la justification, les résultats obtenus et les perspectives des acquis et des mécanismes d'intervention de l'association,

La seconde partie porte d'abord un diagnostic sur les résultats obtenus et sur le rôle des acteurs impliqués dans son fonctionnement. Elle en déduit une série de propositions de changement ou d'amélioration des dispositifs existant qui définissent autant d'actions à mener dans le cadre des interventions futures. Elle en tire les conséquences pour la mise en œuvre des différents projets.

2- Objectif Général :

Apprécier l'impact des interventions sur l'environnement géophysique et sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires ;

3- Objectifs spécifiques :

- Apprécier le niveau d'intégration des interventions de l'Association dans les programmes de développement économiques, social et culturel des collectivités territoriales (PDSEC)
- Recueillir les avis techniques des Services compétents sur la pérennité des interventions et la qualité des matériaux utilisés ;
- Apprécier la gestion des ressources mobilisées (transparence, efficacité et efficacité) ;
- Identifier les besoins non satisfaits des populations (proportion de villages couverts)
- Apprécier l'impact des réalisations sur l'écosystème et l'impact environnemental des infrastructures hydrauliques ;
- Apprécier la prise en compte du genre (participation des femmes et des jeunes) et le degré de transfert des compétences pour l'autonomisation des bénéficiaires (nombre de personnes formées)
- Apprécier le taux de couverture des populations par domaine d'intervention ;
- Analyser le dispositif d'organisation, de prise de décision, de pilotage, d'intervention et de suivi des activités (Gouvernance)
- Identifier les différents partenaires et dégager les rôles de chacun dans la mise en œuvre des activités ;
- Apprécier le partenariat autour des activités
- Formuler des propositions d'amélioration des interventions

4- Méthodologie de travail :

- Visite et inventaire des infrastructures réalisées dans les différents villages par l'Association Benkadi et ses partenaires ;
- Identification des moyens matériels et outils mis en place par l'Association
- Entretien avec les Autorités locales, les Prestataires de service et les structures partenaires des Projets
- Entretien avec les responsables des Services Techniques partenaires (Santé, Education, Hydraulique, Plan et Statistique) ;
- Entretien avec les autorités politiques et les leaders communautaires (chefs de villages/hameaux, leaders d'associations, membres de l'Association)
- Questionnaires auprès des populations bénéficiaires
- Rédaction de rapport d'évaluation

5- Echantillonnage

La méthodologie d'enquête retenue est le système d'échantillonnage par choix délibéré aléatoire, qui nous permet de déterminer les groupes cibles potentiels (bénéficiaires, utilisateurs, acteurs potentiels) etc.

Cette méthode nous permet ainsi de bien identifier les cibles et de mesurer leur connaissance de l'ensemble des services offerts par le Projet. **ASVD**

Cette activité nous permettra ainsi de nous tabler sur la " Saturation de l'information" dont la cueillette est essentiellement axée sur la répétition des niveaux et types d'information en entretien individuel par guide d'entretien auprès de l'ensemble des bénéficiaires potentiels.

Aussi dans le cadre de l'atteinte des objectifs, **400** sujets seront concernés pour l'administration des outils, pour une population de **4177** habitants sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet. Soit environ 10% de la population. Cette situation se présente comme suit :

- Village de Niamia : (95 sujets)
- Hameaux de Wessé : (25 sujets)
- Hameaux de Kotinkoi : (25 sujets)
- Village de Doulin Baye 1011 habitants: (**100** sujets)
- Village de Dian 1117 : habitants (**100** sujets)
- Villages de Libbé peul : 601 habitants (**25** sujets)
- Village de Libé habé : 1186 habitants :(**25** sujets)
- village de Ourou èmè : (5 sujets)

Pour les villages de Bankass et de Baye l'enquête a concerné les responsables des services techniques ; les leaders communautaires, les autorités locales politiques et administratives.

6- Outils de collecte

- Guide d'entretien pour les acteurs (Services Techniques, prestataires, autorités et leaders communautaires) ;
- Questionnaires pour les bénéficiaires (populations);
- Note technique des services techniques

Durée : 15 jours

(10 jours d'enquête sur le terrain et 5 jours pour le dépouillement, l'analyse et la rédaction du rapport)

RÉSUMÉ

La présente évaluation porte sur le l'impact des interventions de l'Association des villages mis Dogons dans le cercle de Bankass en particulier et dans la région de Mopti en général. Elle a pour objectif de contribuer à une meilleure orientation des interventions et leur intégration dans le développement économique et social des zones d'intervention.

- i) en faisant le point sur les réalisations de l'association dans les différents domaines d'intervention, notamment la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, la micro finance et l'agriculture,
- ii) en appréciant l'impact des réalisations hydrauliques sur l'environnement à courts, moyen et long terme,
- iii) faisant le lien entre les réalisations et le programme et plans de développement local et régional,
- iv) en proposant des orientations pour un meilleur encrage des actions au profit des populations bénéficiaires

Elle est le résultat d'une mission de quinze jours de collecte d'information sur le terrain, dont les observations ont été replacées dans la dynamique d'un développement local intégré et harmonieux.

Elle est enrichie par une note technique des services de l'hydraulique sur la situation hydrologique de la commune et du cercle de Bankass.

Dispositif Organisationnel de l'Association

Le schéma organisationnel de l'Association s'articule en deux groupes que sont : les groupes cibles/bénéficiaires directs comprenant les communautés et les groupes cibles bénéficiaires indirects comprenant les associations et les comités de gestion encadrés par les services techniques partenaires. Plusieurs partenaires ont été retenus par l'association pour le suivi de la mise en œuvre des activités sur le terrain, ce sont les Services du Développement Social, de la Santé, de l'Education, de l'hydraulique

La stratégie de mise en œuvre des activités a été basée sur la responsabilisation des membres de l'Association d'une part, et d'autre part sur l'implication totale des groupes cibles bénéficiaires directs. Cette stratégie a permis de faciliter la réalisation des activités car elle s'inscrit parfaitement dans une logique de responsabilisation, d'appropriation et de durabilité des actions.

B- Résultats obtenus :

I- DANS LE DOMAINE DE LA SANTE :

En dépit des progrès très importants de l'augmentation de l'accessibilité géographique, plus de 40% de la population du Mali vit encore à plus de 5km d'un Centre de Santé Communautaire (CSCoM). La distance pour accéder aux soins est considérée comme un problème par 38% des bénéficiaires (EDS IV). La situation de l'accessibilité géographique ne va pas s'améliorer rapidement dans un avenir prévisible ; elle va davantage évoluer par l'accélération de l'urbanisation que par la création de nouveaux Centre de Santé Communautaire. La stratégie avancée du Paquet Minimum d'Activités (PMA), même renforcée, ne sera pas suffisante pour répondre aux besoins vitaux des populations éloignées des services de santé et encore moins pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

1- Tableau indicatif des cibles de quelques interventions en matière de Santé :

POPULATIONS CIBLES	Poids	Chiffres bruts
Populations Cibles du Cercle		272 930
Femmes enceintes	5%	13 647
Femmes en âge de procréer	22,6%	61 546
Enfants de moins de 12 mois	5,5%	14 957
1 - 4 ans	14%	38 210
5 - 14 ans	28%	76 420
15 - 19 ans	9%	24 564
15-24 ans	17%	46 398
20 – 24 ans	8%	21 834
25-49 ans	25%	68 233
50-59 ans	5%	13 647
60 ans et plus	6%	16 376

2- **Tableau Récapitulatif des taux de couverture (évolution de 2007 à 2010) dans le cercle de Bankass.**

Dans l'ensemble, les indicateurs de Santé dans le cercle de Bankass connaissent une stabilité et ou une régression par endroit, d'où la nécessité de renforcement des structures existantes et la création de nouvelles structures dans les zones non encore couvertes.

TAUX DE COUVERTURE	2007	2008	2009	2010
Taux de fréquentation (1)	0,10	0,13	0,14	0,14
Taux d'accouchements assistés (2)	36,56	43,36	46,51	57,89
Taux d'utilisation des services de consultation prénatale : CPN1 (3)	69,22	13,48	77,66	75,95
Taux de consultation prénatale effective	18,89	217,05	23,17	26,76
Taux de couverture SP (2 doses) femmes enceintes (4)	37,76	33,38	40,26	30,02
Taux de couverture MII femmes enceintes (5)	77,21	74,96	73,96	72,30
Taux de couverture MII enfants de 0 à 11 mois (6)	81,52	89,73	100,19	108,17
Taux d'enfant <12 mois complètement vaccinés au PENTA3 (7)	94,72	95,86	102,45	109,80
Taux d'enfant <12 mois vaccinés au VAR (8)	81,52	9,55	113,63	112,21
Taux de consultations d'enfants sains (9)	16,99	22,41	20,84	2,53
Taux de prévalence contraceptive (10)	0,84	47,85	0,99	1,19
Indice d'assiduité des consultations prénatales (11)	2,00	10,23	0,30	1,95
Indice d'assiduité des consultations enfants sains (12)	2,69	1,00	0,84	1,08
Taux de couverture vaccinale VAT des femmes enceintes complètement vaccinées (13)	54,39	52,76	55,44	57,41
Taux de réalisation de la césarienne				0,61
Taux d'accouchements assistés personnel qualifié				0,08

Selon le rapport (CROCEP – 2010) de la Direction Régionale de la Santé, seulement 35,66 % de la population du cercle de Bankass se trouvent dans un rayon de 15 km d'un centre de santé fonctionnel. Donc presque les 2/3 de la population du cercle se trouvent à plus de 15km d'un Centre de Santé Communautaire.

La région de Mopti compte 153 Centres de santé communautaires. Le cercle de Bankass 22 Centres de Santé communautaires, un centre de santé de référence pour une population de 289.328 habitants.

Le ratio / personnel sanitaire du cercle est de 1 Médecin pour 41.333 Habitants ; 1 Sage femme pour 57.866 habitants. Cependant les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de 1 Médecin pour 10.000 Habitants ; 1 Sage femme pour 5.000 habitants.

La commune de Baye compte quatre (4) Centres de Santé, dont le centre de Niamia réalisé par l'Association Benkadi.

Le cercle de Bankass est l'un de ceux dont la caisse de solidarité pour une meilleure accessibilité financière aux soins de santé fonctionne de façon satisfaisante depuis 2006.

A cause du dynamisme des populations et de la persévérance des leaders communautaires.

Le groupe traditionnel de financeurs de la santé est d'abord les ménages, les Associations de Santé Communautaires (ASACO), les collectivités à travers les mairies, le Centre de Santé de Référence et le Conseil de cercle. La participation communautaire fait que les malades devraient être déchargés de toute contribution pour accéder aux soins de Santé.

La responsabilité de l'administration des Centres de Santé est de plus en plus assurée par un comité de gestion composé de membres de la communauté. Le Centre de Santé de Référence et le Service de Développement Social et de l'Economie Solidaire apportent un appui technique dans le cadre de l'appui conseil et le renforcement des capacités des leaders communautaires en matière de santé et de gouvernance.

Les interventions des Collectivités territoriales sont très diverses, appuyant aussi bien l'offre et de la demande de soins. Mais il existe des difficultés réelles dans les capacités d'accompagnement par les Collectivités territoriales.

Quant aux associations, quatre types d'associations sont considérés ici :

- les ASACO
- les associations de tradi thérapeutes et herboristes
- des associations de genre ou de génération
- des ONG participant à des projets de développement au sens large.

Cet ensemble est très disparate. L'implication des associations de genre et des ONG dans la santé est variable. Leurs modalités de fonctionnement ne sont pas toujours transparentes. Elles sont gérées de façon plus ou moins professionnelle.

3- Développement d'un partenariat état –Communauté en matière de Santé:

Au niveau des services de santé de base, le cadre de gouvernance, initié avec l'adoption de la politique de santé et de population de 1990, est caractérisés par :

- (i) l'émergence de l'association de santé communautaire (ASACO), une entité privée de la société civile ;
- (ii) la contractualisation qui fait des ASACO un des principaux véhicules de la participation communautaire dans la santé ;
- (iii) la signature d'un contrat de performance entre ASACO et Collectivités Territoriales

Les ASACO disposent de leurs propres structures faîtières dont les fédérations au niveau du cercle (FELASCOM), au niveau régional (FERASCOM) et au niveau national (FENASCOM). Ces structures faîtières contribuent à l'amélioration du fonctionnement des ASACO et assurent l'intermédiation sociale entre leurs membres et les autres acteurs de développement.

Le partenariat état communauté est soutenu par une convention d'assistance mutuelle passée entre le Ministère de la Santé et les ASACO qui sert non seulement de conduite de subventions contingentes de l'Etat vers les communautés pour la prise en charge des coûts d'investissement et

une partie des charges récurrentes des centres de santé communautaires, mais aussi d'instrument de coordination des interventions de l'Etat et des initiatives communautaires dans la santé. Les structures d'incitation associées au partenariat état communauté ont favorisé l'extension de la couverture géographique des services de santé dans le pays.

4- **Les acquis :**

La construction et l'équipement d'un centre de santé Communautaire (CSCOM) à Niamia a permis entre autres résultats :

- L'intégration du centre de santé communautaire de Niamia dans la carte sanitaire du cercle de Bankass et sa prise en compte dans le système de référence évacuation ;
- Le recrutement du personnel médical et le paiement régulier des salaires ;
- La mise en place d'une association de santé communautaire fonctionnelle ;
- La contribution à l'amélioration de l'accessibilité géographique des populations aux soins de santé ;
- La Réduction sensible des décès maternels et infanto juvéniles ;
- La baisse des cas de maladies liées à la qualité de l'eau à travers la promotion des comportements favorables à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Le rehaussement des indicateurs de santé notamment : le taux d'accouchement assisté, la couverture vaccinale des enfants et des femmes, le taux de consultation curative et de prévalence contraceptive.

5- **Les Contraintes :**

Malgré les résultats fort encourageants, certaines insuffisances demeurent, dans le domaine de la Santé, il s'agit de :

- La Faible participation des communautés dans le financement des infrastructures sanitaires et dans la promotion des activités de santé ;
- L'Insuffisance de formation des membres de l'association de santé communautaire à cause de l'instabilité de certains membres ;
- L'Absence de logistique (moto vétuste) pour la réalisation des activités de stratégie avancées dans le cadre de la vaccination des femmes et des enfants et de promotion de la Santé ;
- Le faible taux de recouvrement du centre du à la faible fréquentation,
- L'insuffisance de ressources financières pour la réalisation de toutes les activités de promotion de la santé dans tous les villages ;
- La faible fréquentation du centre par les villages ;
- La Faible participation des populations des villages environnants dans la gestion et la prise de décision des activités du centre de Santé ;
- Les conflits entre le personnel médical et les communautés
- La non intégration de l'ensemble des villages dans un rayon de 15 km dans l'Aire de Santé de Niamia, conformément aux principes de la politique sectorielle de santé du pays ;
- La non régularisation conformément du code du travail selon la législation malienne (affiliation à l'institut National de Prévoyance Sociale) du personnel médical

6- **Les perspectives**

Pour un meilleur accès des populations aux services de santé et à moindre coût, et la fonctionnalité des Centres de Santé, il ya nécessité de :

- La prise en compte effective du centre de Santé de Niamia dans le système de référence évacuation de Bankass favorisant ainsi la prise en charge des pathologies dans les centres de santé de référence et dans les hôpitaux, (dans le cadre de la pyramide sanitaire)

- Le recrutement et ou l'affectation d'un personnel par les collectivités ou l'Etat à travers le Ministère de la Santé,
- La sensibilisation des villages dans un rayon de 15 km, pour obtenir une population capable de rendre le centre viable par sa fréquentation ;

II- DANS LE DOMAINE DE L'HYDRAULIQUE :

De la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de Mar del Plata en 1977 au quatrième Forum mondial de l'eau de Mexico en 2006, en passant par la décennie internationale pour l'eau potable et l'assainissement (1981-1990) et la décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (1991-2000), la communauté internationale n'a cessé de se mobiliser autour des problématiques d'accès des populations à l'eau.

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à savoir « réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas un accès durable à l'eau » dénotent de l'urgence d'agir au Mali et surtout dans les zones rurales.

L'eau potable est un bien social et économique, à cet effet, elle mérité d'être conservée, entretenue et protégée pour sa durabilité.

La présente évaluation technique, socio économique et environnementale des installations hydraulique réalisées par l'Association Benkadi se propose de répondre à certaines interrogations à savoir :

- La disponibilité hydrique du Cercle de Bankass,
- L'impact des adductions d'eau sur la nappe phréatique,
- La nécessité ou non de poursuivre le réalisation des adductions d'eau,
- L'impact sur l'environnement,
- L'efficacité et l'efficience des actions entreprises ;
- L'impact socio économique pour les populations bénéficiaires ;
- Les propositions de solution pour une amélioration des interventions.

Dans un passé très récent, l'accès à l'eau potable des villages concerné était très difficile à cause des années successives de sécheresse qu'à connu notre sous région et le Mali en particulier. Les populations parcouraient de longues distances à la recherche de l'eau (parfois des kilomètres)

Aussi, la rareté des pluies a considérablement affecté la nappe aquifère dans la zone d'intervention. Les points d'eau connaissent un tarissement précoce du fait de la dégradation de l'environnement écologique. Les quelques forages réalisés connaissent des pannes fréquentes à cause de la pression humaines et de l'usage abusif.

Au regard de tous ces facteurs, les communautés locales ont entrepris des démarches au niveau local, national et même international afin de trouver des solutions durables à la problématique d'approvisionnement des populations en eau potable.

En milieu rural, le Forage/Puit à pompe et le puit simple sont les moyens d'approvisionnement en eau potable prédominants. Dans la région de Mopti seulement 65,9 % des ménages ont accès à une source d'eau potable.

Source (Rapport Inégalités, disparités géographiques et pauvreté au Mali- Observatoire du Développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté- décembre 2011).

Avant la réalisation des forages, les villages étaient caractérisés par :

- L'existence de puits traditionnel souvent unique source de ravitaillement en eau trouble pour tout un village et ses hameaux ;
- Des conditions d'hygiène très précaires,
- Une promiscuité associant bétail et hommes autour des points d'eau avec tous les risques sanitaires que cela comporte ;
- La fréquence des conflits communautaires due à la rareté des points d'eau et à la forte demande ;
- De longues attentes longues autour des puits

1- Illustration avant la réalisation des adductions d'eau à Wéssé



Avant la réalisation des adductions d'eau et des forages, les personnes et le bétail se côtoyaient autour des points d'eau, et la quantités disponibles ne permettaient pas de satisfaire tous les besoins en eau.

2- Les résultats obtenus :

Les interventions de l'Association Benkadi ont permis la réalisation d'infrastructures hydrauliques dans 6 villages de la Commune de Baye (Niamia, Dian, Doulin Baye, Wéssé, Kotikoï, Libbé Peulh) et le raccordement du hameau de Ouré Emè, à partir de Niamia.

D'autres résultats non moins importants ont été obtenus, il s'agit de :

- La mise en place de 6 comités de gestion dans les 6 villages bénéficiaires ;
- La réalisation de 4 sessions de formation des membres des organes des comités de gestion des adductions d'eau de 2005 à 2011, soit 96 personnes formées ;
- L'installation d'adduction d'eau sommaire dans 6 villages.

a) Les impacts des adductions d'eau sur les nappes souterraines

La plupart des adductions d'eau potable sont installées sur des forages captant les eaux souterraines. Cela peut avoir une incidence hydrogéologique sur les nappes. Naturellement la réalisation des systèmes d'adduction d'eau doit être accompagnée de suivi de l'évolution piézométrique des nappes. C'est pourquoi nous tenons à ce que les intervenants intègrent dans les projets d'eau l'activité de suivi des aquifères.

De plus en plus nous constatons à un tarissement précoce des puits traditionnels et des puits modernes moins profonds dans la zone.

Pour le moment ce phénomène hydrogéologique épargne les forages équipés de pompes manuelles.

b) La nécessité ou non de poursuivre des adductions d'eau potable

La politique nationale de l'eau au Mali recommande la réalisation du système d'adduction d'eau potable dans les villages de plus de 1500 habitants si la ressource en eau est disponible et que les communautés soient mobilisées à participer financièrement aux projets.

Généralement l'acquisition du système est faite par demande du bénéficiaire adressée à la commune. La poursuite de la réalisation des adductions d'eau dans tous les villages de la commune et même du cercle se justifie par la profondeur des sources dans les eaux souterraines et le constat de tarissement précoce des puits traditionnels et modernes.

Selon les rapports des Services de l'Hydraulique, il existe encore des villages qui répondent à tous les critères mais ne disposant pas encore d'adductions d'eau, il s'agit entre autre des villages de Oufou, Pissa, Dissa (ici il existe un Centre de Santé Communautaire sans adduction d'eau) dans la commune de Baye.

c) L'impact sur l'environnement

Situé au sud est du Pays Dogon, zone sahélienne, les 12 villages bénéficiaires se situent dans une des régions les plus pauvres du Mali. Une des marques de cette pauvreté réside dans les conditions difficiles de ravitaillement en eau potable, les puits traditionnels étant de plus en plus asséchés une bonne partie de l'année. Jusqu'ici en marge du développement, ces villages émergent de cette situation depuis l'instauration de la politique de décentralisation. Organisés au sein de l'association locale Niamia Benkadi, ces populations au-delà de leurs propres moyens, ont sollicité et bénéficier le soutien de partenaires extérieurs pour la mise en place d'un service de distribution et de gestion de l'eau potable.

Ainsi, en 2004 et 2006 avec le soutien de l'IUED, deux villages ont été équipés en Adduction d'Eau Sommaire, en 2009, la ville de Genève et la Solidarité internationale ont financé le village de Djan et en 2011 trois autres villages ont été équipés sur financement de la FGC.

La question environnementale reste un défi et même un enjeu à relever dans la réalisation des adductions d'eau. La gestion des eaux usées découlant des nouvelles habitudes, la pression animale autour des bornes fontaines et éventuellement d'autres actions de valorisation du système. Ces facteurs peuvent engendrer la dégradation du cadre de vie des populations si les moyens adéquats ne sont pas entrepris.

L'abandon des puits traditionnels et modernes, des forages équipés de pompes manuelles au profit de l'adduction d'eau entraînera la pénurie d'eau si le débit s'avère insuffisant du système. D'où la nécessité d'installation d'adductions à fort débit.

D'autres part, les adductions d'eau ont un impact environnemental très favorable sur l'économie, par :

- La réduction des corvées d'eau et le temps de recherche pour les femmes et les enfants ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les villages environnants ;
- L'auto gestion par la mise en place et la formation des comités d'eau autour de toutes les infrastructures avec la participation des représentants des villages bénéficiaires
- la consommation de l'eau propre à partir d'un traitement adéquat au regard du dispositif mis en place ;

- La création d'activités génératrices de revenus pour les populations à travers la réalisation d'activités de maraîchage, de teinture, de maçonnerie et bien d'autres activités liées à la disponibilité permanente de l'eau.

Des points d'abreuvement des animaux, des champs de pépinière pourront se développer dans la localité liée au système d'adduction d'eau.

d) TAUX DE COUVERTURE EN EAU POTABLE

- **Cercle de Bankass :**

En 2011, le taux de couverture es eau potable est de 74.76%. le cercle compte 701 points d'eau modernes répartis comme suit :

- Forages = 290
- Puits modernes = 256
- Adductions d'eau = 155

Cependant malgré cet effort des autorités et des partenaires techniques et financiers, 25 villages ne disposent pas de points d'eau modernes. Ce qui est considérable, si ont sait l'impact de la consommation d'eau potable sur la santé en général.

- **Cercle de Koro**

Quant au cercle de Koro, il dispose de 811 points d'eau modernes repartis comme suit :

- Forages = 312
- Puits modernes = 327
- Adduction d'eau = 639

Là également 13 villages ne disposent pas de points d'eau modernes.

3- **Illustration après la réalisation d'adduction d'eau à Wéssé.**



- **Caractéristique des forages de Bankass**

e)

Profondeur moyenne de 73m : les NS atteignent les 59m ; le débit moyen est 5m³/h ; conductivité étant comprise entre 400 et 1600uS/cm

Sont générale très élevées avec une moyenne de 800 environ

Cercle	Commune	Prof.Moy (m)	N.S.t.Moy(m)	Débit (/hm ³)	Conductivité uS/cm	Taux.Res. %	Taux couv %
Bankass	Bankass	75	35	5,2	379	85	70
	Baye	76	34	5,1	1621	67	54
	Diallassagou	64	31	6,1	718	95	59
	Dimbal Habé	66	32	7	351	82	63
	Kani Bonzon	66	21	6,2	340	92	73
	Koulogon Habbé	78	40	4,1	531	90	46
	Lessagou habé	72	34	5,7	543	83	65
	Ouonkoro	69	30	5,95	1221	67	48
	Sou bala	63	37	2,9	467	100	72
	Sokoura	77	34	3,67	862	79	49
	Sègue	93	59	2.8	707	81	79
Tori	63	20	4,1	633	75	60	

- **Caractéristique des forages de Koro**

Profondeur moyenne de 79m : les NS profond= 65m ; débit moyen est 5m³/h comme la zone de Bankass; conductivité très élevées dépassent les 1000.

Cercle	Commune	Prof.Moy. (m)	Nappes.Souterraine .t.Moy(m)	Débit (/hm ³)	Conductivité uS/cm	Taux.Res. %	Taux couv %
Koro	Koro	84	38	6.68	911	69	70
	Barapiéli	69	45	9,3	800	86	75
	Bondo	104	54	2,5	1069	81	47
	Dougoutènè 2	70	36	4,9	474	83	82
	Koporopen	66	33	9,5	436	91	62
	Koporokendié na	71	39	5,7	220	86	61
	Madougou	81	48	3	1105	84	55
	Pel Maoudé	61	34	6,9	502	100	69
	Yoro	58	26	3,45	871	70,3	43
	Youdiou	81	39	6	566	82	37

	Dioungani	95	59	4,4	1472	76	28
	Dinangourou	86	65	2,27	718	82,6	40
	Dougoutènè1(Toroli)	95	59	4,4	1472	76,1	70

4- Les Contraintes :

Au regard des dispositions institutionnelles en matière d'accès à l'eau au Mali, certains aspects méritent une attention toute particulière, notamment :

- L'absence d'un cadre de partenariat formel entre l'association Benkadi et la mairie de Baye dans le système de gestion des infrastructures hydrauliques, alors que le Décret N° 02-315 du 4 juin 2002 stipule que les infrastructures hydrauliques sont dévolues par l'Etat et ses partenaires aux collectivités territoriales des localités concernées ;
- L'insuffisance dans la vulgarisation dans les langues locales auprès des responsables et des communautés des textes régissant la gestion de l'eau dans le contexte de la décentralisation ;
- L'insuffisance des équipements au niveau des installations d'eau dans certains villages bénéficiaires ;
- La faible implication des services techniques et des autorités locales dans le montage et la conception du projet ;
- L'absence d'une synergie d'action entre l'entreprise ZED-SA, la Mairie de Baye, les services Techniques en charge du domaine de l'hydraulique ;
- L'insuffisance du suivi des exploitants des adductions d'eau par les prestataires et le Service local de l'hydraulique ;
- La faible capacité des installations à couvrir les besoins des populations en eau potable ;
- La faible maintenance des installations due au manque de respect des termes du contrat entre l'entreprise et l'Association ;
- L'absence d'un cadre juridique légal (signature d'une convention de délégation) entre la mairie de Baye et les différents comités de gestion d'eau mis en place ;

III- DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

L'éducation/Alphabétisation est au cœur de toute analyse de la pauvreté. Il existe un lien entre le niveau d'éducation/Alphabétisation et le niveau de vie des ménages. En 2010, le taux net de scolarisation dans la Région de Mopti est de 39,1 % contre une moyenne nationale de 54,3 %. Aussi le taux net de scolarisation des garçons est plus élevé que celui des filles en général, mais à Mopti les filles ont une légère avance sur les garçons. Ce qui est encourageant et à pérenniser. En matière d'alphabétisation des adultes aucune région n'est égalitaire au Mali, contrairement à ce qui a été constaté en matière de scolarisation dans le primaire. Les régions de Mopti et de Tombouctou se détachent comme étant les moins inégalitaires en 2010 avec une différence respective de 14,6 % et 18,4 %.

1- Les Acquis :

a) SITUATION SCOLAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE BAYE

N°	Statuts	Ecoles	Construites	Effectif total 1 ^{er} Cycle		
				Garçons	Filles	Total
1.	PU	Baye 1 ^{er} C	En dur	303	293	596
2.	PU	Minta 1 ^{er} C	En dur	296	263	559

3.	PU	Niamia 1 ^{er} C	En dur	254	321	575
4.	PU	Pissa 1 ^{er} C	En dur	168	244	412
5.	PU	Songèrè 1 ^{er} C	En dur	68	77	145
6.	PU	Ouoro 1 ^{er} C	En dur	37	39	76
7.	PU	NassarySamogo 1 ^{er} C	En dur	66	51	117
8.	PU	Goéré 1 ^{er} C	En dur	33	20	53
9.	PU	Lossogou 1 ^{er} C	En dur	44	58	102
10.	PU	Oula 1 ^{er} C	En dur	47	56	103
11.	PU	Kandé 1 ^{er} C	-	31	23	54
12.	PU	Yira-Baye 1 ^{er} C	En dur	74	93	167
13.	PU	Oufou 1 ^{er} C	En dur	55	52	107
14.	PU	Kari 1 ^{er} C	-	27	23	50
15.	PU	Kossoro 1 ^{er} C	En dur	55	61	116
16.	Ecom	Sansagou 1 ^{er} C		28	49	77
17.	Ecom	Dian 1 ^{er} C	En dur	58	59	117
18.	Ecom	Saalo 1 ^{er} C	-	64	65	129
19.	Ecom	Korossogou 1 ^{er} c	-	36	40	76
20.	Ecom	Kéré-kéré 1 ^{er} C	-	8	11	19
21.	Ecom	Sodongara	-	15	19	34
22.	Ecom	Ganakanda	-	6	17	23
23.	Ecom	Doulin 1 ^{er} C	En dur	123	100	223
24.	Ecom	Yara 1 ^{er} C	-	23	17	40
25.	Ecom	Para	-	38	39	77
26.	Ecom	Libbé-habé 1 ^{er} C	En dur	45	33	78
27.	Ecom	Zéréma	-	24	31	55
28.	Ecom	Sogué	-	14	16	30
29.	Ecom	Tollé 1 ^{er} C	-	50	42	92
30.	Ecom	Kawéré	-	29	22	51
31.	Ecom	Dissa 1 ^{er} C	En dur	6	16	22
32.	Med	Medersa de Lossogou	-	23	13	36
33.	Med	Medersa S. Houda de Baye	-	62	44	106
34.	Med	Medersa de Niamia	-	46	40	86
35.	Med	Medersa de Dian	-	11	24	35
Total				2267	2371	4638

Légende: PU = Ecole Publique; Ecom = Ecole communautaire ; Med = Medersa

Sur 35 écoles existantes dans la commune rurale de Baye, 17 Ecoles sont en dur, soit environ 50% ne répondant pas aux normes des infrastructures scolaires.

Environ 4638 élèves fréquentent les 35 écoles, dont 2371 filles et 2267 garçons. Les taux brut de scolarisation dans la commune est de 29 % sur un effectif total (1^{er} Cycle et 2^{ème} Cycle) de 11.340 élèves.

b- Les Contraintes :

- L'inadaptation des infrastructures scolaires dans la moitié des villages,
- L'absence de cantines scolaires pour fidéliser les enseignants et les élèves,
- L'insuffisance de matériels didactiques ;

- La faible capacité de certains membres des comités de gestion,
- La non fonctionnalité de la plupart des comités de gestion,
- La réticence de certains parents à envoyer les enfants à l'école ;

c) **Les perspectives :**

- la rénovation de toutes les écoles conformément aux directives du Ministère de l'Education ;
- la création et la dotation de cantines scolaires dans toutes les Ecoles ;
- la formation et le recyclage des enseignants ;

IV- MICRO CREDIT :

La mise en œuvre du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté pour la période 2007-2011 a permis de faire reculer l'incidence de la pauvreté monétaire et d'améliorer les conditions de vie des populations. Toutefois, la croissance économique observée au cours de ces dernières années a été insuffisante au regard de la croissance démographique.

La région de Mopti contribue pour l'incidence de la pauvreté au Mali pour 14,6 %.

Le micro crédit est une activité initiée au niveau de certains villages par l'Association Benkadi à travers l'institution financière de proximité, CVECA, basée à Niamia.

Cette institution est spécialisée dans le domaine d'épargne et de crédit en milieu rural.

L'Association a mis en place un fonds auprès de la Caisse villageoise d'Epargne et de crédit Auto gérée (CVECA) la somme de 4.000.000 F Cfa, ce qui a permis de constituer des dépôts d'accès au crédit au niveau des villages de Niamia, Dian et Doulin Baye.

Elle sert de lieu d'épargne pour les déposants et de lieu de financement pour les clients, aux taux d'intérêts variables et fixés par le règlement intérieur.

En effet elle a pour objectifs ; de mobiliser l'épargne locale au niveau des communautés pour le financement de leurs activités génératrices de revenus.

Elle a permis de renforcer le développement local et de faciliter l'accès des plus démunis au crédit.

1- SITUATION DE L'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION BENKADY DANS LES ACTIVITES DE MICROFINANCE

/Années	Villages	Population totale éligible aux prêts			Nature des prêts demandés	Activité financées %	Bénéficiaires en %			Activités Réalisées (%)	Observations
		H	F	T			H	F	T		
2004	Niamia	250	240	490	Agriculture, Maraîchage, Petit commerce.	45	15	10	25	100	Toutes les activités financées
	Doulin	150	216	366	Agriculture, Maraîchage, Petit commerce.	40	13	5	15	100	
2005	Niamia	254	243	497	Agriculture, Maraîchage, Petit commerce.	50	17	20	37	100	
	Libbé-peulh	61	51	110		60	30	20	50	100	
	Libbé-Habé	91	60	151		60	31	42	53	100	

2006	Niamia	297	250	540	Agriculture, Maraîchage, Petit commerce.	80	25	45	70	100	sont réalisées	
	Libbé-peulh	65	55	126		87	35	30	65	100		
	Libbé-Habé	95	70	165		90	35	30	65	100		
	Dian	120	100	220		95	15	20	35	100		
2007	Niamia	305	260	565	Agriculture, Maraîchage, Petit commerce.	95	30	49	79	100		sont réalisées
	Libbé-peulh	70	60	130		92	40	44	84	100		
	Libbé-Habé	98	75	173		98	42	40	82	100		
	Dian	285	232	517		98	25	30	55	100		
TOTAL		1932	2032	3964	-	76%	353	385	738	100		

A l'analyse de la situation de l'intervention de l'association Benkadi dans les activités de micro finance dans le présent tableau, les constats suivants se dégagent :

De 2004-2007, la population éligible dans les villages d'intervention aux demandes de prêts en termes de clientèle est de 2032 femmes contre 1932 hommes pour un total de 3964 clients.

Par contre le pourcentage des prêts financés dans le domaine des principales activités (agriculture, maraîchage, petit commerce) se chiffre à 76% environ.

La population bénéficiaire des prêts se chiffre à 385 femmes contre 353 hommes pour un total de 738 bénéficiaires au cours des quatre années.

L'Analyse des demandes montre que les femmes s'investissent beaucoup plus dans les activités de petit commerce et de maraîchage.

Aussi au sein de leurs regroupements respectifs elles exercent les activités d'entraide et de solidarité à travers les tontines traditionnelles. Tandis que les hommes s'exercent plutôt dans la culture sèche par l'achat des intrants et équipement Agricole, et souvent dans le petit commerce.

2- Impact de la micro finance sur les populations :

La micro finance a contribué à :

- L'Amélioration des conditions de vie se traduisant par la diversification des activités économiques des populations (petit commerce, maraîchage) etc.
- L'Augmentation de la production et de la productivité agricole des communautés, par l'accroissement du facteur de production (capital)
- La Renaissance de l'esprit de changement social au niveau de la communauté se traduisant par la capacité de modernisation du système de production Agricole.
- Le renforcement du système de protection, de conservation de la nature et de l'environnement.
- Le développement socio-économique des villages, dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

3- Les Perspectives :

- L'augmentation des fonds de dépôts ;
- L'extension à tous les villages ;
- L'alphabétisation du plus grand nombre de personnes, surtout les femmes ;
- L'accompagnement des bénéficiaires à travers la formation en élaboration et gestion de micro projet ;

V- CONCLUSIONS GENERALES SUR LES RESULTATS ET LES ACTIVITES

La méthodologie mise en œuvre par l'Association fondée sur l'initiative et la responsabilisation des acteurs, des partenaires et des bénéficiaires est pertinente. Ils participent à la définition des activités, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des activités. Cette démarche méthodologique a favorisé une responsabilisation des bénéficiaires directs et indirects dans le processus d'identification de leurs besoins, la réalisation des activités, et facilité le suivi et l'accompagnement dans la mise en œuvre des activités.

Les bénéficiaires directs et indirects, la zone géographique et le choix des structures partenaires ont été fait conformément aux prévisions. Les démarches pour l'identification des bénéficiaires directs (selon les demandes et les besoins des populations) a été très participative et a favorisé l'implication et l'adhésion des communautés par endroit.

S'agissant des prestataires et des acteurs locaux, leurs spécialisations dans les domaines et auprès des groupes encadrés ont favorisé la mise en œuvre rapide et l'appropriation des approches d'intervention par groupe cible. Cependant l'implication des services déconcentrés de l'Etat en l'occurrence les Services du développement social, de la solidarité et des personnes âgées, de la Santé, de l'Education, de l'hydraulique, de l'Agriculture doit être renforcée. Les collectivités décentralisées, responsables du suivi des actions dans leurs ressorts territorial, ont été faiblement impliquées aux activités.

Les ressources matérielles et financières mises à la disposition de l'Association sont utilisées judicieusement et ont contribué au renforcement des capacités des partenaires locaux dans la mise en œuvre des activités. La démarche stratégique de gestion autonome des équipements par les bénéficiaires et les partenaires doit clarifiée les principes afin d'éviter les risques sur la durabilité des actions.

Malgré ces résultats positifs, les partenaires de suivi présentent quelques insuffisances dans leurs dispositifs de suivi/supervision des activités. La fréquence de sorties des structures partenaires sur le terrain en l'occurrence le Développement Social, la Santé, l'Education et l'hydraulique est insuffisante.

Le dispositif de financement prévu pour les activités du projet présente quelques difficultés dans sa mise en œuvre qui compromet le respect des engagements pris vis-à-vis des bénéficiaires et des partenaires financiers en terme de délai d'exécution. Le financement des activités au cas par cas est inefficace en terme de gestion budgétaire. L'initiative d'ouvrir des comptes pour chaque ONG au niveau local a facilité le transfert de fonds de la coordination au terrain. La méconnaissance du budget par certains agents de terrain (cas de Mali Enjeu) a fortement limité leurs argumentations sur les causes du démarrage tardif de certaines activités d'une part, et d'autre part a crée des manques de confiance et des doutes sur leur crédibilité vis-à-vis des bénéficiaires. En effet, il sera plus judicieux si les animateurs prennent connaissance du budget, les procédures de déblocage des fonds, les montants prévus par activité et période, les montants disponibles par activité et période, et qu'ils soient responsabilisés pour l'établissement des plans de trésorerie périodiques.

De l'analyse des résultats des enquêtes, les conclusions générales qui se dégagent, on retient les suggestions suivantes :

- Augmenter les appuis financiers afin de couvrir d'autres secteurs de développement et diversifier les interventions (maraîchage, petit commerce, création de banque de céréales, moulins,
- Elargir la gamme des partenaires techniques et financiers de l'association pour accroître le niveau des financements,
- Tenir compte des besoins réels par village, les prioriser et élaborer un plan d'action cohérent,
- Renforcer les capacités des gestionnaires des infrastructures
- Renforcer le suivi pendant et après les actions,
- Consolider les acquis,
- Créer un cadre de concertation entre les villages bénéficiaires
- Requérir l'avis des services techniques sur la qualité dans l'installation des pompes,
- Tenir régulièrement les rencontres statutaires entre les villages membres de l'Association,
- Renforcer le micro crédit
- Appuyer en intrants agricoles
- Accorder plus d'appui aux femmes,

VI- RECOMMANDATIONS GENERALES :

1. renforcer la collaboration entre l'Association Benkadi, les ONG et les services de l'Etat aux niveaux régional et local. Opérationnaliser le dispositif de suivi des activités par les services techniques de l'Etat.
2. Instituer des rencontres périodiques entre le coordinateur résident de l'Association, les membres de l'Association, les ONG partenaires d'une part et d'autre part avec les services techniques et autres intervenants dans les domaines d'activités suivantes : partages d'expériences, de capitalisations des données et d'harmonisations des actions réalisées sur le terrain.
3. Définir et préciser clairement les principes de gestion et de collaboration entre l'Association et les bénéficiaires directs et indirects. Mettre en place des ententes de collaboration et des fiches d'engagement.
4. Préciser les éléments d'appréciations qualitatives des IOV et des activités du cadre logique des projets mis en œuvre pour faciliter les évaluations futures.
5. Entreprendre des études de faisabilité technique, financière et organisationnelle pour les AGR pérennes.
6. Renforcer d'avantage les capacités de gestion des membres de l'association, des membres des comités de gestion pour la gestion des activités. Pour cela entreprendre des formations ciblées à leurs intentions.
7. Etendre les dépôts de fons pour les AGR dans d'autres villages afin de couvrir le maximum de bénéficiaires, appuyer des AGR pouvant être des leviers économiques pour la communauté en l'occurrence les femmes et les jeunes,
8. Renforcer les séances de sensibilisation, d'informations, d'éducatives et de communication auprès des populations pour une meilleure utilisation des Services sociaux de base.
9. Aménagement autours des points d'eau (abreuvoirs, etc.....)

10. Quant l'accès des populations à l'eau potable, il demeure une priorité des autorités locales et des populations toutes entières.

Au regard des notes techniques produites par les Services techniques compétents, l'environnement écologique est favorable et supporte toutes les adductions d'eau de la commune et du Cercle à cours moyen et long terme.

ANNEXES

Questionnaires aux bénéficiaires

Nom et Prénom de l'Enquêteur :
Région de :
Cercle de :
Aire de Santé de :
Village/Hameau :

I- Identification des enquêtés :

Sexe : M...../F.....
Age :
Situation matrimoniale : Marié(e)/Célibataire :Veuf (Ve) :
Niveau d'instruction :
- Primaire/
- Secondaire...../
- Supérieur...../
- Alphabétisé en langue locale...../
- Sans instruction...../
- Ecole coranique..... /

Profession ;

- Cultivateur /-----/
- Eleveur/-----/
- Pêcheur/-----/
- Commerçant /-----/
- Fonctionnaire/-----/
- Artisan/-----/

Êtes-vous membre d'une association ou groupement locale

Oui .../..... / Non /...../

II- Connaissance et Partenariat :

Avez-vous connaissance de l'existence de l'Association Benkadi à Niamia ?

Oui :.../...../Non...../

Si oui quels sont ses domaines d'intervention ?

- Santé...../
- Education...../
- Accès à l'eau...../
- Micro finance...../
- Autres (à préciser)...../

Quels sont les partenaires de l'Association que vous connaissez ?

a.....
b.....c

Citez les rôles de chaque intervenant

a.....
b.....c

Autres à préciser.....

Les actions sont-elles pérennes ?

Oui :...../Non...../

Que pensez-vous de l'utilisation des ressources mobilisées par l'Association ?

Quels sont les besoins des populations non couverts par le projet ?

Ya-t-il des villages ou communautés qui sollicitent encore l'intervention du projet ?

Oui /-----/ non /-----/

Si oui dans quels domaines ?

III- Gouvernance et Genre :

Les femmes participent-elles aux organes de gestion infrastructures ?

Oui /-----/ non /-----/

Si oui quelle est la proportion ? (Nombre) /-----/

Association de Santé Communautaire :

- Le Comité d'eau /-----/
- Le Comité scolaire /-----/

Selon vous les communautés ont –elles les capacités pour gérer les infrastructures ?

Que pensez- vous des organes chargés de la gestion des infrastructures ?

Bonne /-----/

Assez bonne /-----/

Mauvaise /-----/

Sans opinion /-----/

Les bénéficiaires participent-ils à la réalisation des activités ?

Oui /-----/ non /-----/

Si oui, comment ?-----

Si non, pourquoi ?-----

Etes-vous satisfait des interventions de l'Association Benkadi dans votre village ?

Oui /-----/ non /-----/

-Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

IV- Perspectives et Suggestions :

Quelles suggestions et propositions faites vous pour l'amélioration des interventions ?

Remerciements.

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES

Section I : Identification

1. Nom de la structure : _____
2. Statut de la structure : _____
3. Fonction de la personne contactée : _____

Section II : Domaine d'intervention et partenariat.

- 1- Domaine d'intervention de votre structure en relation avec les interventions de l'Association Benkadi :
 - Hydraulique rurale
 - Accès aux soins de santé
 - Accès à l'Education
 - Appui conseil
 - Prestations de Services
 - Appui financier
 - Autres (à préciser)
- 2- Durée du partenariat :
Depuis quand êtes-vous en partenariat avec l'Association Benkadi ?
- 3- Votre partenariat avec l'Association Benkadi est-il formalisé ?
Oui :...../ Non :...../ Si oui sous quelle forme
Convention
Contrat
Protocole d'accord
Autre (à préciser)
- 4- quelle appréciation faite vous de vos rapports avec l'Association Benkadi ?
 - Bonne
 - Mauvaise

Section III : Forces et difficultés du Programme

1. Quelles sont les forces (atouts) de l'Association ?
 - sur le plan des ressources ;
 - humaines,
 - financières
 - matérielles
- 2- les Interventions de l'Association ont-elles un impact sur le développement local de votre commune et du Cercle ?
Oui :...../ Non :...../ Si oui lesquels
3. Quelles sont les faiblesses (aspects à améliorer) de l'Association ?
 - sur le plan des ressources :
 - humaines,
 - financières
 - matérielles
4. Les réalisations faites ont-elles un impact sur l'environnement (à court, moyens et long terme) ?
Oui :...../ Non :...../ Si oui, lesquels ?
 - 5- Les Interventions sont-elles intégrées dans les plans de développement ?
 - Niveau local,
 - Niveau régional
 - Niveau national

Section IV : Perspectives et Suggestions :

Quelles stratégies proposez-vous pour améliorer les interventions de l'Association Benkadi dans les villages bénéficiaires ?

- Sur le plan Institutionnel _____
- Sur le plan de la Gouvernance _____
 - Sur le plan des ressources :
 - humaines,
 - financières
- matérielles
- Quelles suggestions faites-vous à l'association pour plus d'efficacité des interventions

Quelles suggestions faites-vous aux bailleurs de fonds pour que l'Association réponde aux aspirations des populations ?

Remerciements.